



Traité par

Groupe S - Avenue Fonsny (4 étage), 40 - 1060 Bruxelles

☎ :

Fax :

C.C.P. : 000-0094382-01

NOS REFERENCES :

(à rappeler dans toutes correspondances s.v.p.)

DEMANDE D'ALLOCATIONS FAMILIALES pour travailleurs salariés

Ce formulaire doit être utilisé pour demander les allocations familiales en tant que **travailleur salarié**. Quelqu'un qui est en chômage, invalide ou pensionné en tant que travailleur salarié continue à être considéré comme un travailleur salarié en ce qui concerne les allocations familiales.

Qui doit demander les allocations familiales ?

Dans l'ordre suivant:

- 1° le père,
- 2° la mère,
- 3° le beau-père,
- 4° la belle-mère,
- 5° la plus âgée des personnes suivantes:
 - le/la partenaire de la mère/du père,
 - un des grands-parents de l'enfant (s'il fait partie du ménage),
 - un oncle ou une tante de l'enfant (s'ils font partie du ménage),
- 6° un (demi-)frère ou une (demi-)sœur de l'enfant.

Comment demander les allocations familiales ?

Complétez ce formulaire, signez-le et envoyez-le à votre caisse d'allocations familiales. Si vous ne la connaissez pas, renseignez-vous auprès de votre employeur actuel ou de votre dernier employeur.

A qui les allocations familiales sont-elles payées ?

A la personne qui élève l'enfant, donc généralement à la mère.

Vous désirez des renseignements complémentaires ?

Pour obtenir des informations sur votre dossier, adressez-vous à votre gestionnaire du dossier.

Vous trouverez également des informations concernant les allocations familiales sur www.groupes.be

Ces renseignements sont demandés pour pouvoir payer les allocations familiales. Si vous voulez consulter ou corriger les données qui vous concernent, adressez-vous à l'organisme mentionné ci-dessus.

Si vous n'avez pas suffisamment de place, joignez une feuille séparée.

10

Renseignements personnels concernant le demandeur

11 Pour les femmes: nom de jeune fille

Il se trouve dans le coin supérieur droit de votre carte SIS.

nom
prénom
date de naissance homme femme
numéro du registre national _ _ _ _ _
nationalité
rue et numéro
numéro postal et localité
numéro de téléphone/GSM
adresse E-mail @

20

Votre situation familiale actuelle

21 Vous pouvez éventuellement mettre une croix dans plusieurs cases.

marié(e) depuis le avec
..... date de naissance
 établi(e) en ménage depuis le avec
..... date de naissance
 divorcé(e) depuis le de
..... date de naissance
 séparé(e) depuis le de
..... date de naissance
 célibataire
 veuve/veuf de
décédé(e) le à

30

Votre situation professionnelle actuelle

31

travailleur(euse) salarié(e)
Nom et adresse de votre employeur
.....
.....
 chômeur (chômeuse)
Organisme de paiement (dénomination et adresse du bureau régional)
.....
.....
 pensionné(e)
➔ Joignez une copie de votre brevet de pension ou de la notification de votre pension, sauf si vous l'avez déjà envoyée.
 bénéficie d'indemnités de maladie/d'invalidité payées par (dénomination et adresse de la mutualité)
.....
.....
 autre situation

Vous pouvez également apposer une vignette de la mutualité.

32 Nom et adresse de votre **dernier** employeur,
si vous êtes chômeur(euse)
ou pensionné(e), ou si vous
recevez une indemnité de
maladie/d'invalidité

33 Etes-vous **aussi** travail- non
 leur(euse) indépendant(e) ou oui
 aidant(e) d'un(e) travail-
 leur(euse) indépendant(e) ?

34 Etes-vous atteint(e) d'un non
 handicap de 66 % au moins? oui, depuis le reconnu par
 (dénomination et adresse de l'institution)

35 Recevez-vous une indemnité non
 de cette institution? oui

40 **Situation professionnelle actuelle de votre conjoint/partenaire**

41 Votre conjoint/partenaire est- non
 il (elle) travailleur(euse) oui
 indépendant(e) ou aidant(e)
 d'un(e) travailleur(euse)
 indépendant(e)?

42 Votre conjoint/partenaire non
 travaille-t-il (elle) pour une oui, auprès de
 organisation internationale?
 (Institutions européennes,
 OTAN, etc.)

43 Votre conjoint/partenaire non
 travaille-t-il(elle) en dehors de oui
 la Belgique?

44 Votre conjoint/partenaire non
 reçoit -t il (elle) une oui, de (pays)
 allocation sociale de
 l'étranger ?

50 **Enfants pour lesquels vous demandez les allocations familiales**

51 Je demande les allocations nom prénom
 familiales pour date de naissance lien
Les enfants qui étudient, qui
travaillent sous contrat
d'apprentissage, qui sont
demandeurs d'emploi ou qui
accomplissent un stage ont
généralement droit aux
allocations familiales jusqu'à
l'âge de 25 ans.
Lien: *fil, fille, frère, beau-fils,*
petite-fille, etc.
 nom prénom
 date de naissance lien
 nom prénom
 date de naissance lien
 nom prénom
 date de naissance lien

52 Enfants mentionnés à la question 51, atteints d'un handicap reconnu de 66% au moins
nom et prénom
.....
.....
.....

53 Enfants mentionnés à la question 51 qui sont placés dans votre ménage par la justice, un service d'adoption, une institution publique ou un ministère
Nom et prénom
.....
.....
.....

54 Y a-t-il dans votre ménage des enfants pour lesquels les allocations familiales sont payées par **une autre caisse?**
(également en dehors de la Belgique)
 non
 oui (*nom et prénom des enfants*)
.....
.....
.....
caisse d'allocations familiales (*dénomination et adresse*)
.....
.....
.....
numéro du dossier

60

Les parents des enfants

61 Quel est votre lien avec les enfants?
 père → **Passez à la question 71.**
 mère → **Passez à la question 62.**
 autre lien → **Passez à la question 63.**
(frère, grand-mère, beau-père, etc.)

Si votre réponse n'est pas la même pour tous les enfants, utilisez l'espace ci-contre.

62 Vous demandez les allocations familiales en tant que mère.
Complétez ces renseignements concernant le **père**.
nom
prénom
date de naissance
adresse
.....
Est-il travailleur indépendant? non oui
Est-il sans profession? non oui
Est-il décédé? non oui
Autre situation
→ **Passez à la question 71.**

Uniquement si elle diffère des renseignements fournis à la rubrique 10.

p. ex. travailleur salarié, allocation sociale, etc.

63

Vous demandez les allocations familiales pour un ou plusieurs enfants qui ne sont pas vos propres enfants.

Complétez ces renseignements concernant les parents des enfants dont vous n'êtes ni le père ni la mère.

père

nom

prénom

date de naissance

adresse

.....

Est-il travailleur indépendant? non oui

Est-il sans profession? non oui

Est-il décédé? non oui

Autre situation

p. ex. travailleur salarié, allocation sociale, etc.

Son nom de jeune fille

mère

nom

prénom

date de naissance

adresse

.....

Est-elle travailleuse indépendante? non oui

Est-elle sans profession? non oui

Est-elle décédée? non oui

Autre situation

p. ex. travailleuse salariée, allocation sociale, etc.

70

71

Où et par qui les enfants sont-ils élevés?

Qui élève les enfants ?

dans le ménage de la mère → **Indiquez ici ses si vous le l'avez pas encore fait ci-dessus.**

.....

.....

.....

numéro de téléphone éventuel

Sur la base de votre réponse, nous déterminerons à qui les allocations familiales seront payées.

en dehors du ménage de la mère par

nom et prénom de la personne ou dénomination de l'institution

.....

adresse

.....

numéro de téléphone éventuel

quels enfants (*nom et prénom*) et depuis quand?

.....

.....

.....

80

Allocations familiales antérieures éventuelles

81 Des allocations familiales ont-elles déjà été payées pour les enfants mentionnés à la rubrique 50?

non

oui, par (*nom et adresse de l'organisme*)

.....

.....

numéro du dossier

Signature

Je déclare avoir rempli cette demande correctement.

Date



Signature

Si le demandeur ne signe pas lui-même

Nom et prénom de la personne qui signe



Groupe S - Allocations Familiales A.S.B.L.

Caisse d'allocations familiales pour travailleurs salariés

Traité par

Groupe S - avenue Fonsny, 40 (4e étage) - 1060 Bruxelles



Fax :

C.C.P. : 000-0094382-01

NOS REFERENCES :

(à rappeler dans toutes correspondances s.v.p.)

Concerne : **Paiement de vos allocations familiales**

Madame, Monsieur,

Vous percevez vos allocations familiales par chèque circulaire, parce que nous ne connaissons pas votre numéro de compte.

Le versement de vos allocations familiales sur un **compte à vue** présente toutefois de grands avantages pour vous:

- Le versement de vos allocations familiales sur un compte à vue est **plus facile**: vous pouvez retirer de l'argent où et quand vous le voulez, et le montant que vous souhaitez.
- Les allocations familiales (y compris l'allocation de naissance et la prime d'adoption) qui sont versées sur un compte à vue ne peuvent **pas être saisies le jour du versement**. A partir du jour suivant, cette protection diminue d'un trentième par jour. Attention: si le solde de votre compte est négatif, votre banque peut toutefois utiliser les allocations familiales versées pour régulariser votre compte.
- Un chèque circulaire peut se perdre ou être volé. Le paiement de vos allocations familiales sur un compte à vue est donc **beaucoup plus sûr**.
- Vous ne pouvez encaisser gratuitement un chèque circulaire que dans la banque qui a émis le chèque. Les autres banques réclament des frais d'encaissement.

Si vous souhaitez que nous versions vos allocations familiales sur un compte à vue, renvoyez-nous le formulaire ci-joint, dûment rempli. N'oubliez pas de faire compléter la case inférieure par votre banque.

Si vous éprouvez des difficultés à ouvrir un compte à vue, vous pouvez demander le service bancaire de base à n'importe quelle banque. Il s'agit d'un compte à vue qui est soumis à certaines conditions et qui coûte au maximum 13,19 EUR (montant pour 2008) par an (loi sur le service bancaire de base).

Pour toute question éventuelle, vous pouvez vous adresser au gestionnaire de votre dossier au numéro de téléphone susmentionné.

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Groupe S - Allocations Familiales A.S.B.L.

Caisse d'allocations familiales pour travailleurs salariés

Mode de paiement des prestations familiales

Selon les lois coordonnées relatives aux allocations familiales pour travailleurs salariés, les allocations familiales doivent être payées à la **mère** ou, lorsque celle-ci ne fait pas partie du ménage, à la personne qui la remplace. Elle peut communiquer son numéro de compte ci-après. Sinon les allocations familiales seront payées par chèque circulaire.

Si vous choisissez le versement sur un compte, veuillez faire remplir la déclaration ci-dessous par l'institution financière.

Je soussigné (nom et prénom)

demande que mes prestations familiales soient versées sur le compte

IBAN : _ _ _ _ _

BIC : _ _ _ _ _

ouvert au nom de moi-même

moi-même et de

Date

Signature.....

Déclaration de l'institution financière

Pour un compte ouvert au nom d'un seul titulaire

Nous déclarons que le compte

IBAN : _ _ _ _ _ **BIC :** _ _ _ _ _

est ouvert au nom de

Pour un compte commun

Nous déclarons que la signature de

suffit pour disposer du compte

IBAN : _ _ _ _ _ **BIC :** _ _ _ _ _

ouvert aux noms de

et

Cachet

Date

Signature

.....

.....

Ces renseignements vous sont demandés afin de pouvoir payer vos allocations familiales. Si vous souhaitez consulter ou rectifier les renseignements qui vous concernent, prenez contact avec votre caisse d'allocations familiales, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Veuillez nous faire parvenir l'attestation originale, une copie de ce document ne sera pas acceptée.